



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L 121 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE se réunira **en mairie**

Le 21 février 2022 à 20h45

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 14 décembre 2021

- I. DÉLIBÉRATIONS
 - Attribution de la ligne de trésorerie à un établissement bancaire
 - Souscription d'un prêt bancaire de 200 000 €
 - Fixation du taux de promotion d'avancement de grade
 - Mise en œuvre des 1 607 heures de travail annuel
 - Débat sur la protection sociale complémentaire des agents communaux (mutuelle / prévoyance)
 - Travaux 2022 – Demandes de subventions

II. QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,

Thierry CHAUVIN

